

Premier Comité de mission de Citeo : Mme Patricia Ricard élue Présidente

En novembre dernier, Citeo est devenue Entreprise à mission et a inscrit sa contribution environnementale, économique et sociétale au cœur de ses statuts et de sa raison d'être. A l'occasion de sa réunion d'installation le vendredi 12 mars, son Comité de mission a élu Mme Patricia Ricard Présidente du Comité.

Citeo entreprise à mission a réuni pour la première fois le 12 mars 2021 **les 10 membres de son Comité de mission**, nommés lors de l'Assemblée générale mixte ayant voté son nouveau statut. Composé de clients, d'opérateurs, d'associations, de collectivités locales, de personnalités qualifiées et d'un salarié, le Comité de mission paritaire reflète la diversité des parties prenantes de l'entreprise, clients, opérateurs, associations, collectivités locales, salariés et personnalités qualifiées :

- Monsieur Christophe BOUILLON, Président de l'Association des petites villes de France (APVF)
- Madame Nathalie BOYER, Directrice générale d'Orée
- Monsieur Axel DARUT, Conseiller Affaires européennes et internationales de Citeo
- Madame Anne LEGUENNEC, Directrice Générale de l'activité recyclage et Valorisation des déchets de Veolia France
- Madame Laëtitia MAGRE, Co-Présidente de E. Leclerc
- Monsieur Philippe MOATI, Professeur des Universités, Cofondateur de l'Observatoire société et consommation (Obsoco)
- Monsieur Carlos MORENO, Professeur des Universités, spécialiste de la Smart City
- Madame Patricia RICARD, Présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard
- Monsieur Jacques ROCHER, Directeur Développement durable du groupe Yves Rocher et Président de la fondation Yves Rocher
- Madame Shu ZHANG, CEO de Pandobac

Le rôle du Comité sera de **garantir le respect de la mission de Citeo et de nourrir la réflexion stratégique du Conseil d'administration afin de faire progresser la cause de l'environnement et contribuer à la transformation des modes de production et de consommation**. Citeo a ainsi identifié pour chacun des objectifs de sa raison d'être, des actions clés mesurables grâce à des indicateurs comme la part des emballages éco-conçus, recyclés, réemployés, ou la cartographie du tri dans les territoires. Ces actions et indicateurs seront au cœur des échanges au sein du Comité de mission dans le cadre du suivi des objectifs.

[En savoir plus sur la raison d'être et les objectifs de la mission de Citeo](#)



Patricia Ricard s'engage dès 1991 dans la défense de l'environnement en créant les « Mardis de l'environnement » et entre au Conseil d'Administration de l'Institut océanographique Paul Ricard. Elle anime ensuite des chroniques dédiées à l'environnement pour plusieurs médias, puis siège au Conseil Economique Social et Environnemental de 2010 à 2015. Elle est membre titulaire du Conseil consultatif des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), Administrateur du Centre Européen d'Excellence en Biomimétisme (CEEBIOS), Administrateur de la Fondation Veolia, Administrateur du Parc National des Calanques, Administrateur de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et Vice-Présidente de la plateforme Océan et Climat. Depuis 2005, elle préside l'Institut océanographique Paul Ricard, situé sur l'île des Embiez. L'institut, qui a fêté ses 50 ans en 2016, a pour objectif d'apporter des solutions fondées ou inspirées par la nature pour diminuer ou supprimer les pollutions et nuisances des activités humaines sur le milieu marin et le littoral.

Patricia Ricard s'attache aujourd'hui à mettre en lumière le rôle essentiel de l'Océan dans notre réponse aux changements climatiques et à sensibiliser et

mobiliser les populations et les décideurs politiques.

En 2019, elle a co-dirigé le workstream « renforcer la résilience des écosystèmes marins » du One Planet Lab, une initiative du Président Macron.

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission.

Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 11 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 70% des emballages ménagers et 57,5 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

Contact presse

Citeo - Laureen Bonnet

laureen.bonnet@citeo.com

01 81 69 05 97 / 06 75 65 04 61